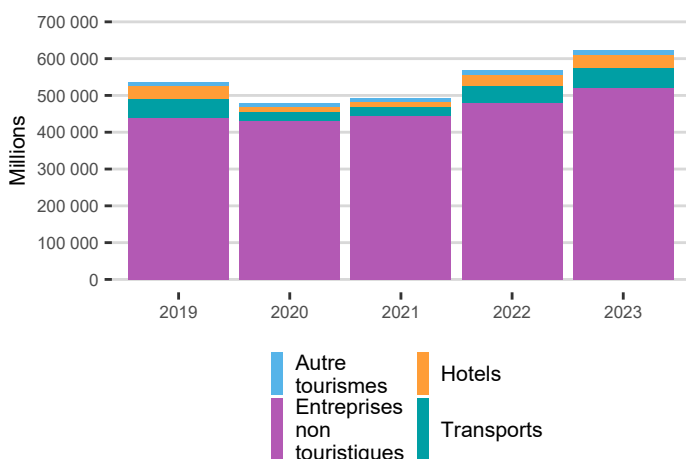


## Te Avei'a – T3 2023 - Les moteurs de l'économie polynésienne ralentissent, tout comme l'inflation

**Au troisième trimestre 2023, l'activité économique de la Polynésie française reste positive avec une demande intérieure soutenue par la consommation des ménages, l'investissement des entreprises et des exportations de perles à un niveau élevé. La fréquentation touristique continue d'augmenter et l'inflation ralentit à 2,1 %. La hausse des taux d'intérêt directs freine l'investissement des ménages.**

### La hausse du chiffre d'affaires des entreprises tirée par la demande intérieure

**Fig. 1.** Évolution du chiffre d'affaires sur les trois premiers trimestres (en millions de F.CFP)



Source : DICP, ISPF

Au troisième trimestre 2023, le chiffre d'affaires global des entreprises polynésiennes augmente de 4,4 % en valeur par rapport au troisième trimestre 2022. Si l'évolution reste élevée, celle-ci est inférieure aux niveaux observés les trimestres précédents et s'explique en partie par le ralentissement de l'inflation.

Ce trimestre, la hausse du chiffre d'affaires est portée par les entreprises dont l'activité est tournée vers la demande intérieure (ménage et entreprises : + 5 % sur un an). Les entreprises de la branche du commerce contribuent ainsi pour plus de la moitié à la croissance globale (2,5 points) et même pour 2 points concernant le commerce de détail, illustrant la bonne tenue de la consommation des ménages. À l'inverse, le chiffre d'affaires de la construction recule de 7 %, traduisant les difficultés naissantes du secteur confronté à des prix élevés (+ 1,8 %) et à une demande au ralenti.

Si le rythme soutenu des arrivées touristiques alimente la demande extérieure depuis plus d'un an, la croissance ralentit et le

chiffre d'affaires des entreprises liées à ce secteur contribue pour 0,3 point à la croissance du trimestre.

Les secteurs de l'industrie et de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné représentent 0,1 point de plus que celui du tourisme et contribuent chacun pour 0,4 point à la croissance, avec un chiffre d'affaires qui augmente respectivement de 5 % et 16 %.

### Le ralentissement de l'inflation se confirme

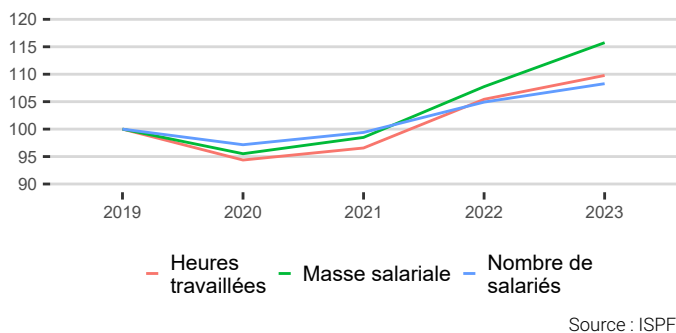
Le rythme de l'inflation ralentit chaque mois depuis le début de l'année pour se situer en moyenne trimestrielle à 2,1 % à la fin du troisième trimestre, contre 7,3 % un an plus tôt. Si certains secteurs comme les transports (- 4,1 %) ou les carburants (- 14 % pour le litre d'essence et - 15 % pour le gazole) montrent des signes d'accalmie en lien avec la baisse des cours mondiaux du pétrole, les prix continuent d'augmenter pour les autres dépenses du quotidien. Les produits alimentaires et boissons non alcoolisées progressent de 6,8 %, et les services de restauration de 5,1 %. Également en hausse, les postes de dépenses liés au logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+ 3,6 %) ou à l'ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (+ 6,9 %), qui continuent d'assainir le pouvoir d'achat individuel des consommateurs, malgré la baisse des prix des articles d'habillement et articles chaussants (- 2,9 %), ou des communications (- 18 %).

### Le marché du travail reste encore dynamique

La masse salariale au troisième trimestre augmente de 3,5 milliards de F.CFP par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 63,6 milliards de F.CFP et représenter plus de 191 milliards de F.CFP depuis le début de l'année. Cette hausse de 7 % de la masse salariale s'explique à la fois par un accroissement du nombre de salariés (+ 3 %), et par l'augmentation du salaire moyen (+ 4,1 %) qui s'établit à 299 000 F.CFP. La hausse plus rapide du nombre d'heures travaillées (+ 4,1 %) par rapport au nombre de salariés indique un recours aux heures supplémentaires, au détriment de nouvelles embauches. Toutefois, l'écart est moins marqué en

2023 qu'en 2022 (1 % contre 3,6 %) et illustre le ralentissement du marché de l'emploi (- 1 400 embauches). Néanmoins, l'ensemble des secteurs d'activité enregistrent une hausse de leurs effectifs en équivalent temps plein (ETP) qu'ils soient du primaire (+ 2 %), de l'industrie (+ 4 %), de la construction (+ 1 %) ou du tertiaire (+ 5 %). Les emplois en ETP liés au tourisme sont ceux qui progressent le plus vite : + 12 % pour le transport et entreposage, + 10 % pour la restauration et + 9 % pour l'hôtellerie.

**Fig. 2.** Évolution du nombre de salariés, des heures travaillées et de la masse salariale depuis cinq ans (base 100 en 2019)



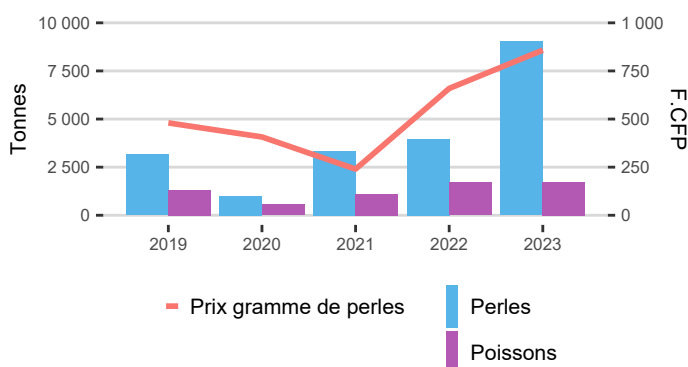
Dans la continuité du premier semestre, la fréquentation touristique reste très élevée avec 72 800 touristes accueillis au cours du troisième trimestre, soit 10 % de plus qu'en 2022 et 8 % de plus qu'en 2019. Premier marché touristique sur les troisièmes trimestres depuis 2018, les flux originaires de France hexagonale (27 550 touristes) progressent de 8 % par rapport à l'année précédente contre 10 % pour l'Amérique du Nord (25 550 touristes). Ces deux marchés sont respectivement un tiers et un quart plus nombreux qu'en 2019. Par rapport à 2022, tous les marchés touristiques ont augmenté leurs effectifs. Cette clientèle additionnelle se retrouve davantage en hébergement payant et contribue pour 9,1 points à la croissance, avec un attrait pour les nouvelles formes d'hébergement comme en témoigne la baisse des nuitées en hôtellerie internationale (- 1,3 %) et du tourisme non marchand qui est le seul à reculer par rapport à 2019 (- 0,5 %). La durée moyenne de séjour continue de se réduire (- 1,3 jour) pour s'établir à 16,9 jours et se rapprocher des années avant Covid (15,9 jours). De fait, les nuitées consommées progressent moins vite que la fréquentation touristique (+ 7 %), mais dépassent pour la première fois la barre des 1,2 million de nuitées sur un seul trimestre.

### Hong Kong affole le marché de la perle

Sur le troisième trimestre 2023, la valeur des exportations locales est multipliée par deux par rapport à l'année précédente pour s'établir à 6,1 milliards de F.CFP. Cette hausse provient de l'augmentation de la valeur des exportations de produits perliers qui s'est fortement accrue sur un an, passant de 1,3 milliard de F.CFP en 2022 à 4,6 milliards de F.CFP en 2023. Si le triplement des volumes exportés à 4,9 tonnes (contre 1,7 tonne en 2022) en explique une partie, la hausse de 20 % du prix au gramme à 927 F.CFP en explique l'autre partie. Premier client de perles noires de Polynésie française avec 77 % des achats, Hong Kong a quadruplé ses achats pour totaliser 3,8 tonnes; les ventes vers le Japon (0,8 tonne) ont quasiment doublé. L'engouement suscité par la perle ne s'observe

pas dans les exportations des autres produits locaux, excepté la vanille qui progresse de 9 % en valeur par rapport au troisième trimestre 2022, et de 17 % cumul sur un an. La hausse des exportations cumulées sur un an concerne également les produits issus de la pêche (+ 4 %), mais se contracte de 12 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 593 millions de F.CFP au troisième trimestre (contre 675 millions de F.CFP en 2022). Le ralentissement de l'activité au cours du trimestre se retrouve aussi dans les volumes exportés de poissons qui se contractent de 5 % entre le troisième et le second trimestre 2023, mais progressent de 11 % pour la vanille. Par rapport à 2022, les volumes cumulés de poissons et de vanille sont supérieurs respectivement de 6 % et de 11 %.

**Fig. 3.** Exportations des produits perliers et des produits de la mer sur les trois premiers trimestres



### Les importations à destination des ménages baissent par rapport au deuxième trimestre

Bien qu'en hausse de 8 % en cumul depuis le début de l'année par rapport à l'année précédente, les importations en valeur à destination des ménages diminuent pour s'établir à - 2,4 % par rapport au trimestre précédent. Cette baisse s'observe particulièrement sur les produits alimentaires et les produits énergétiques qui se contractent respectivement de 3,2 % et 8,5 % en valeur par rapport au second trimestre et de - 1,3 % et - 0,3 % par rapport au premier trimestre. Pour ces deux postes de consommation, la croissance en cumul annuel reste positive à 7,7 % et à 6,8 %, alors qu'elle était de 22,7 % et de 87 % l'année précédente avec la hausse du coût du transport et des cours du pétrole. À l'inverse, les biens de consommation et les produits de l'industrie automobile continuent de croître. En progression de 1,9 % et de 4,1 % par rapport au deuxième trimestre, leur hausse s'établit à 8,4 % et 12,2 % par rapport à l'année précédente.

### Les investissements des entreprises résistent, ceux des ménages reculent

La valeur des importations à destination des entreprises est supérieure de 12,5 % par rapport à l'année précédente avec la progression d'un quart des biens d'équipement et de 3,1 % des biens intermédiaires. En volume, les importations progressent également de 6,4 % par rapport à l'année précédente et montrent le maintien

de l'activité des entreprises, malgré le recul de l'indicateur du climat des affaires de 6,5 points et du solde d'opinion des prévisions d'investissement à un an des entreprises du BTP (- 29 points). Si les hausses des taux d'intérêt directeurs et du coût du crédit immobilier pour les entreprises à 2,72 % contre 2,12 % il y a un an alimentent le pessimisme chez les chefs d'entreprise, la produc-

tion de crédits à l'équipement des entreprises a quasiment été multipliée par deux par rapport à l'année précédente. Cette hausse des investissements ne concerne pas les ménages qui enregistrent une baisse de 8,8 % de production de prêts immobiliers, plombée par un coût du crédit qui progresse de 1,1 point sur un an à 2,92 %, et par le durcissement des conditions d'accès au crédit.

TABLE 1. Tableau de bord

ENTREPRISES							
Démographie des entreprises (ICS)	septembre-22	décembre-22	mars-23	juin-23	septembre-23	T / T-1	T / T-4
Créations	970	958	979	968	960	-0,8%	-1,0%
Radiations	687	735	781	728	717	-1,5%	4,4%
Stock	33 895	34 394	34 899	35 429	36 005	1,6%	6,2%
Nombre d'entreprises assujetties à la TVA	7 444	7 328	7 246	7 122	nd	nd	nd
Unité : nombre, Création trimestre					Sources : ISPF, Contributions		
Production	septembre-22	décembre-22	mars-23	juin-23	septembre-23	T / T-1	T / T-4
Importations de Biens d'équipement	39 815	40 673	40 433	48 912	49 764	1,7%	25,0%
Importations de Biens intermédiaires	52 825	56 834	58 665	56 670	54 466	-3,9%	3,1%
Consommation Moyenne tension	210 050	208 055	206 762	-	-	-	-100,0%
Chambres offertes (Hotels Internationaux)	847 464	864 454	867 431	871 188	874 849	0,4%	3,2%
Unités : millions de F.CFP, milliers de Kwh, nombre, cumul sur 12 mois					Sources : ISPF, Douanes, EDT		
Résultats	septembre-22	décembre-22	mars-23	juin-23	septembre-23	T / T-1	T / T-4
Chiffre d'affaires des entreprises	1 043 148	1 080 372	1 108 793	1 132 420	1 141 847	0,8%	9,5%
Exportations locales	11 043	11 672	13 175	13 279	16 675	25,6%	51,0%
Perles de culture brute	5 438	6 036	7 710	7 790	11 088	42,3%	103,9%
Poissons	2 361	2 414	2 367	2 534	2 452	-3,2%	3,9%
Nuitées touristiques	3 360 487	3 733 678	3 988 696	4 112 291	4 143 587	0,8%	23,3%
Nombre de touristes	187 742	218 750	243 838	254 629	261 395	2,7%	39,2%
Passagers débarqués à Faa'a	266 514	309 917	345 455	363 554	373 491	2,7%	40,1%
Unités : millions de F.CFP, nombre, cumul sur 12 mois					Sources : ISPF, Contributions, Douanes, ADT		
* estimation							
Emploi	septembre-22	décembre-22	mars-23	juin-23	septembre-23	T / T-1	T / T-4
Nombre de salariés déclarés	68 558	69 404	70 128	70 655	71 075	0,6%	3,7%
Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein	59 313	60 234	61 062	61 612	62 108	0,8%	4,7%
Demandes Emploi non satisfaites en Fin de Mois (DEFM)	12 365	13 140	10 845	9 708	10 783	11,1%	-12,8%
Offres d'emploi normal	6 233	6 829	7 305	6 611	6 826	3,3%	9,5%
Unités : nombre, cumul/moyenne des 12 derniers mois					Sources : ISPF, CPS, SEFI		
MENAGES							
Revenu	septembre-22	décembre-22	mars-23	juin-23	septembre-23	T / T-1	T / T-4
Salaire Moyen en équivalent temps plein	337 692	339 210	342 356	344 967	347 123	0,6%	2,8%
Masse salariale	60 076	61 339	62 737	63 768	64 653	1,4%	7,6%
Unités : F.CFP, millions de F.CFP, moyenne des 12 derniers mois					Sources : ISPF, CPS		
Consommation	septembre-22	décembre-22	mars-23	juin-23	septembre-23	T / T-1	T / T-4
Importations de Produits alimentaires sur 12 mois	55 187	60 310	62 221	61 409	59 427	-3,2%	7,7%
Importations de Biens de consommation sur 12 mois	34 114	35 732	36 178	36 285	36 975	1,9%	8,4%
Chiffre d'affaires Commerces détails sur 12 mois	218 576	223 966	229 812	232 410	234 567	0,9%	7,3%
Indice des prix trimestrielle moyen	116,09	117,41	118,45	118,61	118,48	-0,1%	2,1%
Importations de Produits énergétiques sur 12 mois	32 984	36 958	38 613	38 506	35 239	-8,5%	6,8%
Consommation électricité basse tension sur 12 mois	259 907	258 542	257 527	nd	nd	nd	nd
Importations de Produits de l'industrie automobile sur 12 mois	18 094	19 127	18 624	19 508	20 307	4,1%	12,2%
Nombre d'Immatriculations (VP) sur 12 mois	5 369	5 302	5 361	5 190	nd	nd	nd
Unités : millions de F.CFP, indice base 100 2008, milliers de Kwh, nombre cumul/moyenne des 12 derniers mois					Sources : ISPF, Douanes, Contributions, DTT		
* estimation							

Fig. 4. Industrie

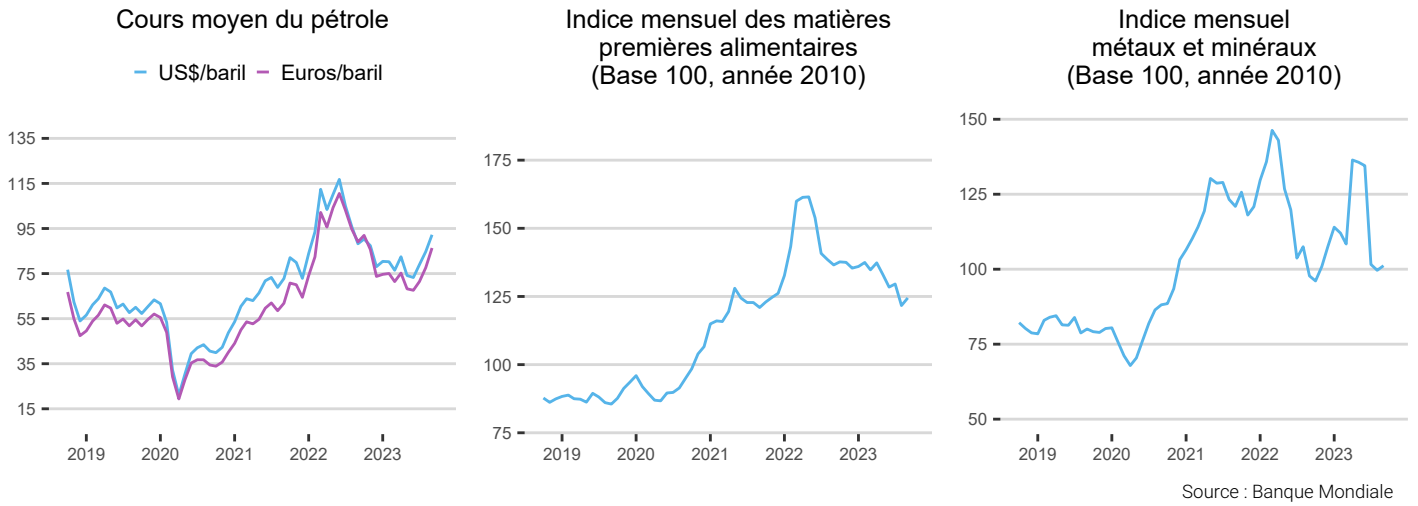


Fig. 5. Taux de change

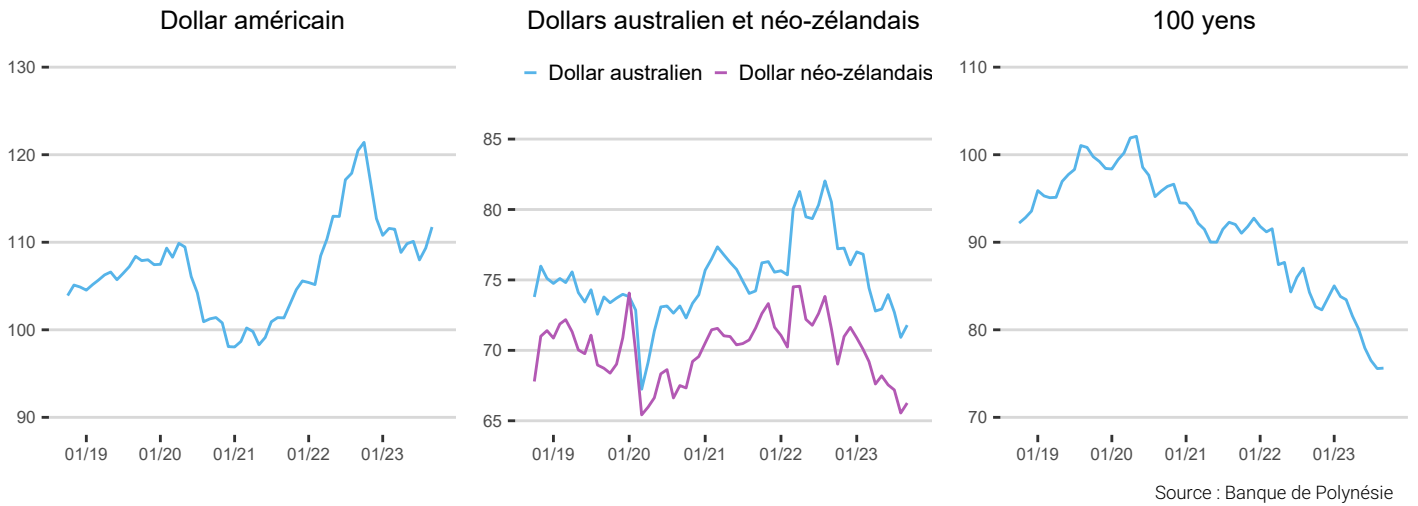
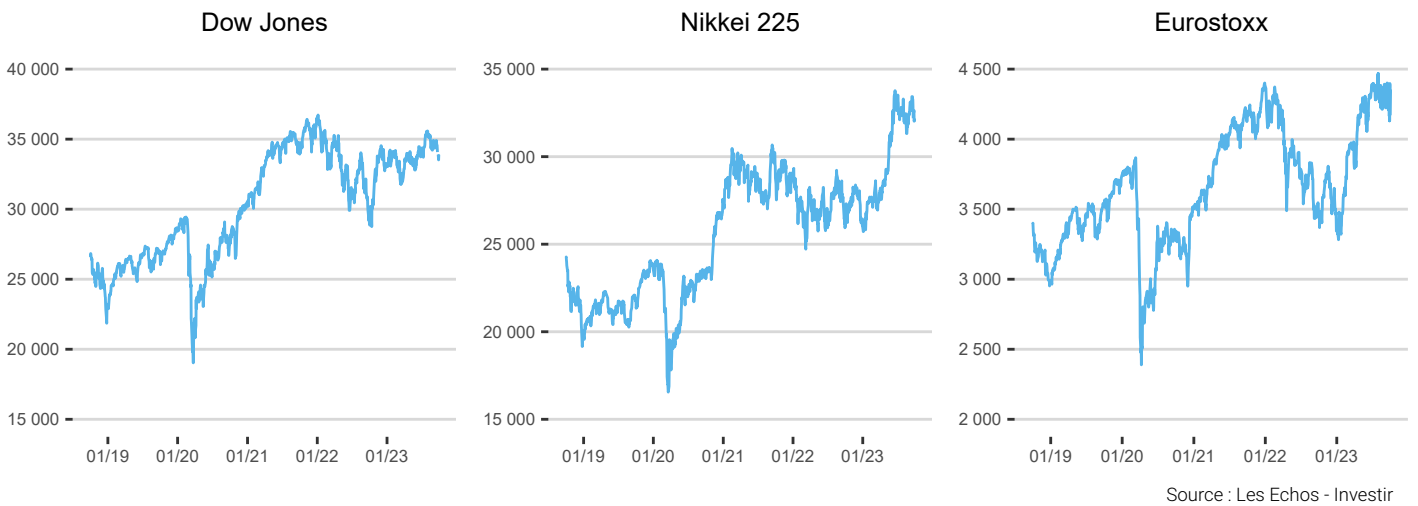


Fig. 6. Indice boursiers



## Méthodologie

**Indice emploi salarié marchand** : cet indice est réalisé mensuellement et calculé à partir de l'exploitation avancée des déclarations de main-d'œuvre à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS). Ces déclarations sont obligatoires pour tous les salariés dépendant du régime général des salariés. Ces indices (base 100 en janvier 2000) permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions entre deux périodes données.

Les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce, de l'hôtellerie-restauration et des autres services constituent une estimation de l'emploi salarié marchand. L'emploi salarié de ces secteurs représente 90 % du secteur marchand et deux tiers de l'emploi salarié total déclaré.

Les secteurs de l'agriculture, les administrations, l'éducation, la santé et l'action sociale, les services collectifs, sociaux et personnels et les activités domestiques sont exclus des estimations du fait de leurs structures particulières (prédominance de très petites entreprises ou d'administrations importantes) et de leurs régimes spécifiques de déclaration (retards tolérés ou déclarations trimestrielles).

Pour les trois derniers mois et en cas d'absence de déclaration de l'employeur, ces déclarations manquantes sont estimées à partir de l'évolution moyenne de l'emploi salarié des établissements déclarant à la CPS deux mois d'affilée suivant les tailles et secteurs d'activité. Ces séries sont ensuite corrigées par variations saisonnières.

**Correction des variations saisonnières (CVS)** : l'évolution d'une série statistique se décompose en trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique utilisée pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

**Tableau de bord** : les données sont calculées en moyenne mobile ou glissante sur douze mois, ce qui permet de lisser une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique) en éliminant les fluctuations les moins significatives et de lisser le phénomène étudié en noyant les valeurs extrêmes dans une masse de données davantage représentative d'une tendance moyenne. Cette moyenne est également dite mobile parce qu'elle est recalculée de façon perpétuelle, dès lors qu'une nouvelle donnée intègre la série en venant remplacer la plus ancienne, modifiant ainsi la date de référence.

## Sources

Chaque trimestre, la publication « Points Conjoncture Te Avei'a » fait la synthèse de la conjoncture locale, reprenant l'évolution de l'ensemble des indicateurs de conjoncture économique et sociale. Ces indicateurs sont issus des enquêtes de l'ISPF, mais aussi de nombreux organismes qui collectent des informations chiffrées dans leurs domaines de compétence.

**Caisse de prévoyance sociale (CPS)** : gère l'ensemble des déclarations de main-d'œuvre du régime général des salariés à partir desquelles les statistiques de l'emploi salarié sont réalisées.

**Direction régionale des douanes de Polynésie française** : reçoit l'ensemble des déclarations de marchandises entrant ou sortant du territoire. Ces données sont traitées par l'ISPF pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays et analyser les flux en importations comme en exportations.

**Direction des impôts et des contributions publiques (DICP)** : traite les déclarations TVA à partir desquelles l'ISPF mesure l'évolution des chiffres d'affaires des entreprises par secteur d'activité.

**Direction des transports terrestres (DTT)** : gère les immatriculations des véhicules et fournit les statistiques à l'ISPF.

**Électricité de Tahiti (EDT)** : principal opérateur pour la fourniture d'énergie électrique en Polynésie française, il transmet les statistiques de production et consommation d'électricité à l'ISPF.

**Port autonome de Papeete** : cet établissement public à caractère industriel et commercial gère la zone portuaire. Il identifie les navires faisant escale en Polynésie française et dénombre leurs passagers et membres d'équipage.

**Service de l'emploi** : réceptionne les demandes et offres d'emploi qui permettent de réaliser le suivi statistique du marché du travail.

**Synthèse économique** : Les indicateurs permettant de suivre l'évolution de la conjoncture internationale sont extraits des sources suivantes : Banque de Polynésie, site du journal « Les Échos » sur les places boursières (bourse.lesechos.fr), instituts statistiques nationaux, banques centrales, missions économiques, Banque mondiale, OCDE et Eurostat.

## Télécharger les données

 Toutes les données

<b>Editeur</b>	Institut de la statistique de Polynésie française
<b>Collection</b>	Points Conjoncture
<b>Numéro</b>	1415
<b>Auteur de la publication</b>	Teva BELLI
<b>Rédactrice en chef</b>	Nadine RESNAY
<b>Directrice de la publication</b>	Nadine JOURDAN
<b>Dépot légal</b>	Février 2024
<b>Informations</b>	Immeuble Uupa - 1 <sup>er</sup> étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
<b>Téléphone</b>	+689 40 47 34 34
<b>Courriel</b>	ispf@ispf.pf
<b>Copyright</b>	© ISPF, Papeete 2024 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISSN</b>	2118-478X

